



Programme d'importation de produits antiparasitaires en vue de la fabrication suivie de l'exportation (PIPAFE)

- Avril 1997 - classifié sous la catégorie D
- Normes de performance
 - 7 jours = triage
 - 35 jours = examen
- Frais = 4 601 \$
- Frais de modification = 154 \$



PIPAFE - Problèmes du processus actuel

- Si une lacune est découverte - envoi à la catégorie C = 180 jours pour l'examen
- Les modifications au PIPAFE sont envoyées à la catégorie C = 180 jours



Solution

- Adhérer aux délais d'exécution de la catégorie D
- Si des lacunes sont découvertes - appliquer les règles de l'itération des dossiers plutôt que de recatégoriser avec une nouvelle norme de performance
- Traiter les modifications au PIPAFE comme des PIPAFE ayant un délai d'exécution de 53 jours (PGDH)